
La MRC de Bellechasse poursuit la réalisation de son centre de tri robotisé pour le traitement des matières organiques en sac

Saint-Lazare-de-Bellechasse, le 17 avril 2025 – La municipalité régionale de comté (MRC) de Bellechasse a franchi une nouvelle étape cette semaine dans son projet de collecte et de traitement de la matière organique, puisqu'elle a procédé à l'ouverture des soumissions reçues dans le cadre de son appel d'offres public pour la construction d'un nouveau centre de tri au lieu d'enfouissement technique (LET) à Armagh.

Rappelons que la MRC s'est engagée à offrir à sa population un service de collecte et de traitement de la matière organique dont la première phase sera centrée sur la collecte des résidus alimentaires provenant du secteur résidentiel.

Pour éviter l'implantation d'une troisième collecte de bac roulant sur l'ensemble de son vaste territoire rural, la MRC a opté pour une technologie de collecte en sac et d'un système de tri robotisé doté d'intelligence artificielle, plutôt que l'habituel bac brun.

Le centre de tri permettra non seulement à la MRC d'éviter l'enfouissement de la matière organique et ainsi répondre aux exigences gouvernementales, mais aussi de retirer de l'enfouissement d'autres matières valorisables, telles que le bois ou le métal. L'intégration d'une presse à déchets, comme équipement incontournable du projet, permettra également d'augmenter la compaction des matières résiduelles qui ne peuvent être valorisées et qui doivent être enfouies.

« C'est vraiment un projet qui nous tient à cœur. Sans avoir les chiffres précis en main, nous savons que la création d'un nouveau LET représenterait un coût très élevé. C'est pourquoi nous voulons optimiser au maximum l'espace encore disponible dans notre LET actuel. La construction du centre de tri nous permettra non seulement de détourner de l'enfouissement la matière organique qui représente environ 40 % du contenu de nos poubelles, mais aussi d'améliorer la compaction des déchets destinés à l'enfouissement et même d'ajouter une étape de tri supplémentaire pour retirer tout ce qui peut l'être. » souligne Luc Dion, préfet de la MRC de Bellechasse.

Analyse des soumissions en prévision de l'octroi de contrat

Estimé à 8,2 millions de dollars dans le règlement d'emprunt adopté par la MRC en juillet dernier, le projet de centre de tri robotisé et ses équipements est désormais évalué à 12,6 millions, à la lumière des plus récentes soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offres public. Cinq entreprises ont présenté une soumission et la MRC procède actuellement à l'analyse des conformités afin d'attribuer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, tel que la loi le prescrit.

Plusieurs éléments peuvent expliquer la hausse des coûts du projet qui a évolué ces dernières années afin de mieux répondre aux exigences environnementales et aux besoins opérationnels de la MRC. Ces ajustements techniques et fonctionnels, combinés à l'augmentation généralisée des coûts dans

le secteur de la construction sont autant de facteurs ayant pu influencer le coût de réalisation du projet.

Malgré cette augmentation, les maires et mairesses de Bellechasse réaffirment leur volonté de mener à terme ce projet porteur de bénéfices concrets et durables pour l'ensemble de la population bellechassoise.

- 30 -

Source :

Service des communications

MRC de Bellechasse

communications@bellechasse.ca

Tél. 418-883-3347